

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'EGYPTOLOGIE - 75

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 75 mars 1976

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

20 mars 1976

La séance est ouverte à 17 h 05 sous la présidence de M. Jean Leclant, président.

Compte rendu de la précédente assemblée ordinaire

Mme France Le Corsu, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée ordinaire du 4 juin 1975.

Membres excusés

Mme Billot, M. Carapalis, M. Christophe, M. Roland Comte, Dr Ratié, M. Ritschard, Dr Robine, Prof. Heerma van Voss.

Nouveaux membres

Mme Bouchère, Mlle Blampain, M. Blot, Mlle Bouillet, Mme Cerbe-laud, M. Chappaz, M. Cochepin, M. Fallies, Mme Galerne, Dr Hagen-muller, Mlle Jeanjean, M. Jouven, M. Francis Labes, M. Philippe Leclant, M. Léger, Mlle Le Goff, Mlle Marot, M. Maubourguet, Dr Mertens, Mme Milan, M. Mounier, M. Murphy, Mme Noël, M. Pécoil, Mlle Picollier, Mlle Prouzet, M. Reinhard, M. Mahdi Satti, Mme Starrenberger, M. Taggart, Mlle Vancayseele, Mlle Vercamer, M. Wallet, Bibliothèque des Lettres de l'École Normale Supérieure, Centre de recherches égyptologiques de la Sorbonne, Bibliothèque de l'Université de Durham, Institut d'archéologie de Trieste.

Nouvelles de l'Égyptologie

La Société a eu le regret de perdre plusieurs amis. C'est d'abord **Marcel Vincenot,** « le président Vincenot », que beaucoup d'entre nous ont connu en Égypte même où il était à la tête du Crédit Foncier Égyptien ; s'intéressant activement aux progrès de l'égypto-

logie, il était depuis de longues années membre élu du Comité de notre Société.

Nous avons eu souvent le plaisir d'avoir ici parmi nous notre collègue italien **Vito-Giuseppe Maragioglio,** membre très assidu de nos réunions ; il est décédé le 23 février dernier. Officier d'artillerie, il avait, à sa retraite, procédé à des recherches d'histoire (il était diplômé de paléographie et de diplomatique et a publié plusieurs articles sur les archives de Lodi) et d'archéologie ; membre de la mission du Musée de Turin en Nubie de 1961 à 1964, il a travaillé à Kalabscha et dans la zone de Debod. En collaboration avec l'ingénieur Celeste-Ambriogio Rinaldi, V. G. Maragioglio a publié une suite importante sur l'architecture des pyramides memphites, reprenant en particulier la description et les relevés de certains des temples hauts et des appartements funéraires alors accessibles.

Nous avons enfin appris avec regret le décès à Oxford, à la fin d'octobre dernier, de Mlle **Elise J. Baumgartel**, éminente spécialiste de la préhistoire et de la protohistoire, que nous avions encore vue à Paris lors du dernier Congrès des Orientalistes.

Aux familles des disparus, nous adressons le témoignage du souvenir ému que nous gardons d'eux.

Congrès

Nous avons reçu du Dr Dieter Wildung de Munich, organisateur du premier Congrès International d'Égyptologie qui se tiendra au Caire au début d'octobre prochain, une lettre remerciant la Société Française d'Égyptologie de l'aide matérielle apportée à la préparation de cette manifestation qui nous intéresse tous.

Les *Bulletins* 72 et 73 de mars et de juin 1975 ont paru et ont été distribués à nos membres. Le tome 27 de la *Revue d'Égyptologie (Mélanges Vandier)* paraîtra sous peu.

Communications

1. M. T. G. H. JAMES, Conservateur du Département des Antiquités égyptiennes du British Museum : Le prétendu « sanctuaire de Karnak », selon Budge.

2. M. l'Abbé M. GITTON : Le rôle de la femme dans le clergé d'Amon à la 18e dynastie.

La séance est levée à 19 h 05.

MEMBRES BIENFAITEURS 1976

Prof. ALTENMULLER
M. ANDRÉ
Mlle ANDREU
M. BAER
Prof. BARGUET
M. BEAUFORT
M. BECKER
Baronne de BENOIST
M. BÉDARD
Mme BELLION
M. BERGER
Mme BERTRAND
Mme BILLOT
Mme BLOTIÈRE
Mlle BONHÊME
Mlle BRU
M. CARAPALIS
M. CAUDERLIER
Dr CHARPENTIER
M. Pierre COMTE
M. COULON
M. CRAVETTA
M. DERCHAIN
Mlle DIÉNY
M. DONATI
Duchesse d'ESTE
M. FAVRE
Mme de FLERS
Mme FURÉ
Mlle GENAILLE
M. GILULA
M. GOBY
M. J.-C. GOYON
M. Nicolas GRIMAL
M. GUILMIN
Dr HAGENMULLER
M. HENNE
Mme IMBERT
M. KOEFOED-PETERSEN
Mlle LAMY
M. LAPERRUQUE
Mme Marie LAURENT
M. LAVALADE
Dr LECA
Prof. LECLANT
Prof. MALININE
Mme MARTIN
M. MASANÈS
M. MATRAY
M. MEEKS
M. de MELLO REZENDE
M. MENJAUD
Mme MENU
Mme MILAN
M. MORTIER
M. MOUNIER
M. MURPHY
Mme PALA
M. PADRO PARCERISA
M. PARANT
Mlle Anne PARENT
M. PÉCOIL
M. PFIRSCH
Prof. POSENER

Mlle PROUZET
Mme RASSART
M. RAZOULS
M. ROGER-MACHART
M. de SAVIGNAC
M. SÉCHERAIT
Dr SIMON
M. SOURDIVE
Gal TOULOUSE
Mme TROMPETTE
M. URRUELA QUESADA
Mme VANDIER
M. VAUGELADE
Mme VAUTRIN
M. VIAUD
M. VILA
M. VILLANOVA
M. WARE
M. Max YOYOTTE
Mme ZIEGLER
The Brooklyn Museum
Fondation Reine Elisabeth à Bruxelles
Université de Copenhague
Institut d'Égyptologie de Heidelberg
Université d'Uppsala

LE PRÉTENDU "SANCTUAIRE DE KARNAK" SELON BUDGE

T.G.H. JAMES

Lorsque je fus invité à venir parler à la Société Française d'Égyptologie, mon plaisir fut amoindri par l'idée que je n'avais rien d'assez valable à dire. Je me sentais comme une femme qui se plaint à son mari de n'avoir rien à se mettre pour aller à une réception. Cependant, comme elle, j'y repensai et arrivai à la conclusion que la situation n'était pas aussi désespérée qu'elle le paraissait. Je fis l'inspection, non de mes vêtements, mais de mes expériences et m'aperçus qu'une ou deux choses de mon passé pourraient illustrer utilement l'idée que la vérité en archéologie, ou plus exactement dans l'étude de l'antiquité, devrait toujours nous guider. La falsification d'une évidence est toujours à déplorer quelle qu'en soit la raison ; et il est à peu près sûr que la fraude sera découverte tôt ou tard. Il faut toujours se rappeler le dicton : « l'amour et la fumée ne peuvent se dissimuler ». Mon propos de ce jour ne comporte peut-être pas de falsification délibérée — et certes c'est ce que je souhaite —, mais l'histoire est si embrouillée que l'on peut difficilement en percer le mystère.

On dit souvent que les fouilles les plus profitables sont celles entreprises dans les réserves de musées. Il est vrai que l'importance des objets acquis depuis longtemps ne peut vraiment être appréciée que par de nouvelles découvertes. Parfois les objets eux-mêmes en sont revalorisés, d'autres fois on trouve à leur sujet un document nouveau qui les éclaire. La possibilité de faire des découvertes inattendues est l'un des plus grands avantages de travailler dans un musée possédant une bonne collection. A ce point de vue, je suis persuadé que le British Museum ne l'emporte pas sur le Musée du Louvre.

Certaines des plus profitables découvertes se font, naturellement, à l'improviste. On cherche un objet et c'est un autre, différent mais plus intéressant que l'on trouve. On fouille un dossier d'archives à la recherche d'un certain document et c'est un autre papier, plein de détails surprenants, qui vient à la lumière. En Angleterre, nous avons un mot pour ce genre de trouvaille fortuite : « Serendipity », mot qui a été inventé par Horace Walpole d'après un ancien nom de Ceylan. Je ne peux expliquer ici pourquoi il l'a précisément adopté. C'est un terme très utile, Serendipity, ne serait-ce que pour l'espèce de respectabilité qu'il donne à un acte qui, par lui-même, n'a aucun mérite. Il y a bien des fouilleurs dont les meilleures découvertes pourraient servir d'exemples à Serendipity.

Ce que je veux raconter aujourd'hui est un cas personnel de Serendipity résultant de la découverte d'un édifice, inconnu par ailleurs, près du grand complexe sacré que nous nommons le Temple de Karnak. Et encore ! certains se demanderont : « Était-ce bien une découverte ou était-ce seulement un mirage ? ». Par endroits cette histoire prend l'allure d'une enquête policière, mais peut-être vaudrait-il mieux la considérer comme un conte de fées.

Je ne me souviens plus quand, fortuitement, je consultait une collection de papiers ayant trait aux affaires du Département pendant l'année 1906. Examiner de vieilles archives est une occupation particulièrement amusante et, à cette occasion, comme cela arrive si souvent, mon attention se détourna de mon intention première et je me mis à lire au hasard des documents. Je tombai sur un long rapport détaillé rédigé de l'écriture caractéristique de Sir Wallis Budge qui était, à cette époque, Conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes au British Museum. Il y décrivait en détail un certain nombre de monuments, surtout des sculptures, qu'il considérait dignes d'être acquis par le British Museum. Il narrait ensuite les circonstances dans lesquelles ces monuments avaient été trouvés, et il le faisait avec une telle précision que je subodorai qu'il devait exister quelque part un rapport confirmant son récit et donnant des informations supplémentaires sur leur découverte.

Mes premières investigations ne donnèrent aucun résultats et je fis alors ce que font tant d'égyptologues dans leurs moments de frustration : je me tournai vers Oxford, la Mecque bibliographique de nos dévotions, et demandai à la grande prêtresse de ce sanctuaire, au Griffith Institute, si elle savait quoi que ce soit de cet endroit si soigneusement décrit par Budge, mais néanmoins pas assez puis puisqu'on ne pouvait l'identifier. Naturellement, Rosalind Moss savait quelque chose. Elle attira mon attention sur un passage de *By Nile and Tigris*, recueil de souvenirs écrit par Budge en 1920, où il décrit ses activités en Égypte et au Proche Orient pendant les années où il faisait de la prospection d'antiquités pour le compte de l'Administration du British Museum.

La description de Budge fait suite à un long rapport se référant apparemment à l'année 1902 — son manque de précision ne permet pas une absolue certitude — dans

lequel il décrit les attaques dont il fut l'objet dans l'*Egyptian Gazette* et ailleurs. Il était accusé de n'être pas qualifié pour rechercher des antiquités en Égypte. Budge n'eut aucun mal à démontrer que ces attaques étaient inspirées par la médisance et la jalousie et qu'elles n'étaient nullement préjudiciables à sa réputation parmi les savants. A propos des attaques de la *Gazette*, il continue :

« This article had no effect on the friendly relations which existed betwen Maspero and myself [à cette époque, Maspero était pour la deuxième fois Directeur Général du Service des Antiquités de l'Egypte] and two years later I was able to acquire an important collection of funerary memorial statues of some of the high Egyptian officials who served the great queen Ḥatshepset and Thothmes III. Among these were two statues of Senmut, the Architect of the Temple of Dêr al-Bahari. We, that is M. Legrain and myself [Georges Legrain avait la charge des travaux de Karnak] found them grouped round a fine, soft crystalline limestone statue of Ḥatshepset, in a brick-lined underground chapel or chamber which lay close to the main walls of the Temple of Karnak. Want of funds on my part delayed the excavation of the chamber for two winters, and when during the third winter we actually got to work, we found that the statue of the queen, and the altar before her, had cracked and fallen to pieces, and had become a heap of white, pebbly dust. Maspero thought that this was due to the admission of air into the chamber, and told me that he had seen in some maṣṭabah tombs stelae made of this same kind of stone, and that they invariably collapsed soon after the tombs were opened. The loss of the statue of the queen in this way was very disappointing, but I secured all the other statues and they are now in the British Museum. »

Tel est le rapport que Budge publia environ vingt ans après le moment de la découverte — un rapport sans aucun doute basé en partie sur ceux qu'il avait faits à ce moment-là, mais peut-être aussi sur des souvenirs non écrits. A l'époque où il rédigeait ces lignes, Budge n'avait pas plus de 63 ans et encore quatre années de fonctions au British Museum devant lui.

Le caractère problématique de cette « chapelle » n'a pas fourni aux éditeurs de la *Topographical Bibliography* assez d'éléments pour leur permettre de l'inclure dans la première édition de leur grand ouvrage de références. Grâce aux nouvelles informations contenues dans la description que j'avais eu la chance de découvrir dans les archives du British Museum, Rosalind Moss se trouva encouragée à l'insérer dans la seconde édition du volume consacré aux temples thébains, qui fut publiée en 1972. Dans la section où figure le temple de Karnak et sous la rubrique « Position unknown » le monument supposé est décrit comme « Chapel of Hatshepsut, reused Dyn. XXVI. Objects in the British Museum ». En appendice, les termes employés par Budge sont reproduits : « Brick-lined underground chapel or chamber which lay close to the main walls of the Temple of Karnak ». Les éditeurs de la *Topographical Bibliography* énumèrent alors les objets qui, d'après le document inédit du British Museum, ont été trouvés dans cette chapelle ou chambre. Ils forment un groupe remarquable et peu commun.

Pour commencer, il y a deux statues de Senmout, les seules pièces mentionnées expressément par Budge dans *By Nile and Tigris*, si l'on excepte la statue perdue d'Hatshepsout. La plus intéressante des deux statues de Senmout est celle qui montre le fameux intendant d'Hatshepsout assis sur un siège cubique et tenant la princesse Neferourê, fille de la reine. Le matériau employé est du granit noir; la statue est habilement sculptée avec une grande sûreté de main. Le sujet rare d'un haut fonctionnaire nourricier d'un enfant royal est particulier à Senmout dont on connaît 19 statues sur lesquelles non moins de 7 le montrent en compagnie de Neferourê. Comme tuteur de la princesse, il était particulièrement bien placé pour avancer dans sa carrière; la fréquence, avec laquelle il lui fut permis de se faire représenter avec sa pupille, révèle l'étendue de son pouvoir. De toutes ces statues, celle du British Museum est sans doute la plus réussie du point de vue artistique. Senmout est figuré dans un long manteau qui l'enveloppe entièrement, ainsi, semble-t-il, que la princesse dont seule la tête émerge de la masse. Tous deux, Senmout et Neferourê, sont représentés si intimement unis qu'ils forment une

Statue de Senmout avec Neferourê (BM 174).



Statue de Senmout (BM 1513).

seule entité. Dans l'inscription, les noms de Senmout lui-même, d'Hatshepsout, de Neferourê et du dieu Amon n'ont pas été martelés. Les nez de Senmout et de la princesse sont abîmés, mais rien ne montre que ce dommage ait été intentionnel.

La seconde statut de Senmout est tout à fait différente. Elle est faite en quartzite brun et l'intendant d'Hatshepsout est figuré assis par terre, les genoux relevés, dans la pose traditionnelle d'une statue-cube. De nouveau, la qualité de sa sculpture, dans la masse et dans les détails, est excellente, quoique sa conception soit moins originale que celle de la première œuvre. En examinant les inscriptions, on ne constate aucun signe non plus de destruction délibérée des noms divin, royal ou privé, alors qu'on sait que tous ou partie d'entre eux ont été détruits dans les années qui suivirent la mort d'Hatshepsout, jusqu'au règne d'Akhenaton compris, quand le nom d'Amon servait particulièrement de cible aux profanateurs. La statue a néanmoins souffert d'une autre manière. Tout le visage, des yeux au menton, a été volontairement martelé de sorte que le nez et la bouche sont fortement endommagés.

En dehors de ces statues de Senmout, la « chapelle ou chambre » de Budge contenait cinq autres statues, deux stèles et une table d'offrandes, comme nous le verrons dans le rapport inédit dont nous reparlerons tout à l'heure. Je voudrais décrire ces œuvres dans un ordre chronologique approximatif, afin de faire apprécier la longueur de la période concernée. Les deux statues de Senmout appartiennent au milieu de la XVIII[e] dynastie, mais ne sont pas les plus anciennes du lot. Une place antérieure peut être assignée à la table d'offrandes en granit rose inscrite simplement aux noms d'Ahmôsis, premier roi de la XVIII[e] dynastie, qualifié de « bien-aimé d'Osiris, maître de l'éternité ». La table massive est rectangulaire, avec la représentation d'offrandes solides et liquides sur sa surface supérieure. Deux figures d'homme légèrement gravées sont visibles sur les côtés verticaux de la gouttière. Il est dans l'attitude de l'adoration, mais ne peut être identifié faute d'inscription.

Deux autres statues peuvent être datées du milieu de la XVIII[e] dynastie, mais après celles de Senmout. Elles représentent Menkheperrêsoneb et Téti ou Tétity.

Menkheperrêsoneb est bien connu comme grand-prêtre d'Amon et acheva son pontificat sous le règne de Thoutmôsis III — son nom contient d'ailleurs le prénom de ce roi —; il continua sa carrière sous Aménophis II. La sta-



Table d'offrandes d'Ahmosis I (BM 1142).

tue, en granit noir, bien polie, porte des inscriptions funéraires dans lesquelles Menkheperrêsoneb est qualifié non de grand-prêtre mais de second prophète d'Amon. Il est donc vraisemblable de supposer que cette statue avait été préparée pour lui relativement tôt dans sa carrière, avant qu'il en atteigne le sommet, peut-être peu après que Thoutmôsis III eût recouvré le pouvoir soit par simple transmission, soit par la mort d'Hatshepsout. Menkheperrêsoneb est figuré dans une attitude caractéristique dérivant des habitudes statuaires de la fin du Moyen Empire. Il porte un long manteau enveloppant semblable à celui de Senmout dans sa première statue, et sa perruque également est la même que celle de ce dernier. Sa pose conventionnelle — dans la meilleure tradition de la sculpture égyptienne — est impassible et intemporelle. Le mouvement est inutile dans l'interminable attente de l'éternité. Le siège cubique sur lequel il est assis porte un dossier peu élevé. La main droite tient un linge plié et la gauche repose ouverte à plat sur sa poitrine. Aucun dégât, intentionnel ou accidentel, ne défigure la statue; la tête, en particulier, est complète — ce qui est particulièrement heureux à cause de la haute qualité artistique de la sculpture des traits du visage. Dans l'inscription, néanmoins, le nom d'Amon avait été rituellement martelé, sans doute sous le règne d'Akhenaton; de toute façon, il a été, par la suite, très soigneusement regravé.

La statue de Téti ou Tétity est plutôt insolite, car elle a superficiellement la forme d'une statue-cube, mais en fait représente son possesseur assis sur une marche, entourant de ses bras ses genoux relevés. Il porte une peau de léopard — vêtement sacerdotal — et des sandales. Le matériau employé est du quartzite brun finement sculpté. Le visage, en particulier, est plein de sensibilité et les contours du corps sont subtilement suggérés dans la masse. Par les inscriptions à l'avant de la statue,



Statue de Menkheperrêsoneb (BM 708).

nous apprenons que Têti était scribe du roi et scribe des divines offrandes d'Amon, et que la statue fut exécutée pour lui par son fils Hori qui était également scribe des divines offrandes d'Amon. L'inscription dorsale révele que Téti descendait d'une lignée distinguee de hauts fonctionnaires Son pere était, comme lui-même, scribe des divines offrandes d'Amon, mais son grand-pere et son arrière grand-pere, Ahmosé Touro et Ahmosé Sitayt, étaient l'un et l'autre vice rois de Kush ; ce sont les deux premiers connus dans cette fonction. Cette statue ne peut être datée avec précision, mais le Dr Labib Habachi a estimé que la fin du règne de Thoutmôsis III, ou un peu plus tard, conviendrait à la généalogie du personnage. Je ne discuterai pas ici cette estimation. En general, cette statue est en excellent état et aucun dommage intentionnel ne peut être detecté dans les inscriptions, bien que les signes, en différents endroits, soient abimes manifestement par accident.

La statue suivante, selon notre ordre chronologique, est faite de quartzite rouge et représente Amenouahsou à genoux presentant une stele inscrite d'un bref hymne à Rê-Horakhty et portant la représentation d'une barque sacrée contenant une divinité criocéphale qualifiee d'Amon-Rê-Horakhty. La réalisation de ce monument est de nouveau de la meilleure qualité, quoique, en ce qui concerne la sculpture, elle nous touche moins que les œuvres précédentes. La tête est exécutée avec compétence mais elle n'est pas excitante, tandis que le corps est rendu de façon conventionnelle. C'est clairement la stele qui avait le plus d'importance; aussi dessin et hieroglyphes sont-il tres bien exécutés. Amenouahsou était grand-prêtre de Montou, seigneur de Thèbes, ainsi que de Montou, seigneur de Tôd – de nouveau une charge sacerdotale de premier ordre. Un grand-prêtre de Montou de Thebes et de Tôd, nommé Amenouahsou est réputé avoir vécu sous le règne



Statue de Téti (BM 888)



Statue d'Amenouahsou BM 480.

de Merenptah à la XIXe dynastie et on a suggéré que notre statue figurait la même personne. Malheureusement le style de cette statue ne favorise par une telle identification; elle appartient plus vraisemblablement au style de la fin de la XVIIIe dynastie et pourrait être datée du regne d'Amenophis III. On peut sûrement proposer cet Amenouahsou comme un ancêtre, probablement l'arrière grand-père, du grand-prêtre de Montou, portant le même nom, qui vivait sous le règne de Merenptah. Notre statue ne paraît pas avoir souffert de martelages, les légers degâts du dos étant tout à fait accidentels.

Les deux steles trouvées avec les statues sont en calcaire et peuvent toutes deux être datées de la XIXe dynastie. La plus frappante des deux conserve encore la plupart des couleurs dont elle était peinte à l'origine. Le registre supérieur porte une scène ou le roi Thoutmôsis IV offre de l'encens et un bouquet de fleurs à Amon-Rê assis sur un trône derriere lequel se tient la reine Ahmès-Nefertari. Le possesseur de la stele est figuré dans le registre inferieur ; il est agenouillé en adoration et, dans le texte de sa prière, il est qualifié de « Chef dans la Grande Place, Khâ ». Une femme, Hentdjou, « servante de l'Épouse du dieu dans la Place de la Vérité », est aussi mentionnée; il est possible de la considérer comme la femme de Khâ. Il est de tradition au British Museum de dater cette stele de la XVIIIe dynastie et d'identifier ce Khâ au possesseur de la tombe de Deir el-Medineh dont l'équipement funéraire est aujourd'hui conservé au Musée de Turin. Le style des représentations serait en accord avec la période où ce Khâ vivait et d'autres détails supportent cette datation. Malheureusement, la femme du Khâ de Turin se nomme Meryt et non Hentdjou. Notons que Khâ peut être une forme abrégée d'Anherkhâ, aussi Cerny a-t-il attiré l'attention sur un ouvrier de la nécropole de Deir el-Medineh qui s'appelait Anherkhâ et dont la femme se nommait Hentdjou. Cet

Anherkhâ semble avoir vécu sous le regne de Ramsès II. Ces questions de datation et d'identification ne sont pas toujours simples et je ne suis pas encore absolument convaincu par la solution de Cerny; mais ce n'est pas le moment de discuter de cette stele en détail. Ce qu'on peut dire, d'une façon générale, c'est qu'il est bizarre de trouver une stele, exécutée pour un ouvrier de Deir el-Medineh, dans un sanctuaire tel que celui de Karnak.

On peut en dire autant de la seconde stele dont le possesseur, Neferhotep, était contremaitre d'une équipe d'ouvriers de Deir el-Medineh, et dont le pere se nommait Nebnouf. La moitié superieure de la stele est occupée par une scène, finement sculptée en bas-relief, représentant Aménophis et la reine Ahmes-Nefertari trônant. La priere qui leur est adressée est inscrite dans la moitie inferieure et, à gauche, on voit Neferhotep, en relief dans le creux, agenouillé en adoration. Ce Neferhotep peut être identifié avec certitude au possesseur d'une tombe de Deir el Medineh et on peut le placer avec la même certitude dans la période qui sépare Ramses II de Séthi II. Contrairement à la stele de Khâ, celle de Neferhotep a presque entierement perdu sa peinture; de plus, ses bords ont été gravement endommagés en plusieurs endroits, bien que les representations principales soient intactes.

Quant aux deux derniers monuments de la collection, ils nous amènent à la Basse Époque. C'est d'abord une tres belle statue en quartzite pourpre de Pesishouper, scribe et chambellan de la Divine Adoratrice Aménirdis, qui vivait en effet à la XXV[e] dynastie. Il est représenté dans l'attitude classique du scribe accroupi. Il tient de la main gauche son rouleau de papyrus, ouvert sur ses genoux, tandis que sa main droite fait le geste d'écrire, semble-t-il. Sur le genou gauche est posée une palette de scribe et le reste de son équipement professionnel est suspendu à son épaule gauche. Pesishouper est figuré dans



Statue de Pesishouper (BM 1514)

sa prime jeunesse, le corps garni de substantiels plis de graisse. La légère asymétrie de la statue, ainsi que l'inclinaison en avant de la tête, lui confèrent une apparence inhabituelle et, curieusement, l'humanité du personnage provoque la sympathie. Voici un individu vivant et intelligent. De toute façon, cette statue est un remarquable exemple de la renaissance de la sculpture privée à la XXVe dynastie. Contrairement à la plupart des autres sculptures de cette époque, elle est inspirée non par les œuvres du Moyen Empire, mais par la statuaire de la XVIIIe dynastie. La double perruque portée par Pesishouper est d'ailleurs tout à fait caractéristique de cette dernière période. Sauf une grande partie du bras gauche disparue, la statue est virtuellement intacte.

La dernière pièce de la collection provint de l'extrême fin de l'époque pharaonique, peut-être d'aussi bas que le IVe s. av. J.-C. C'est aussi la plus petite de ces sculptures, elle représente Ounnefer, prêtre de la divinité thébaine Khonsou-pa-khered, figuré sous forme d'une momie portant la boucle de l'enfance et coiffée du disque lunaire. Ounnefer est vêtu du long manteau à bordure supérieure torsadée qu'on associe généralement à la domination perse de la XXVIIe dynastie, mais dont l'usage a continué dans la sculpture au moins jusqu'à l'époque ptolémaïque. cette statuette, sculptée dans du schiste vert, est remarquable par le délicat modelé des membres dont la musculature est particulièrement bien exprimée. Elle est en parfait état

Telle est la liste des objets que Budge énumérait dans son rapport inédit sur leur découverte. Dans *By Nile and Tigris*, il montrait que Georges Legrain et lui les avaient trouvés groupés autour d'une statue d'Hatshepsout. Le rapport inédit donne une relation plus complète et quelque peu différente de la découverte avec plus de détails sur la disposition des statues et des stèles. J'ai seulement mentionné ce rapport pour présenter d'abord les monuments ainsi que les noms de leurs différents possesseurs. Le rapport en question a été écrit en automne 1906.

Budge, ayant décrit les monuments en détail, continue : « all the above objects were found in a sort of underground *cella* or shrine close to the portion of the temple of Karnak which was built by the early Tuthmoside kings. The discovery was made some six or seven years ago » [c'est-à-dire vers 1899]. Budge dit qu'il a eu la possibilité à cette époque de voir les statues *in situ*

« The chamber, dit-il, measured 8 feet by 6 feet (approximativement 2,50 m sur 2), and was built of stones In the centre on a dais was a massive granite altar bearing the name of Ahmosis I. At the west end of the chamber was a seated statue of Queen Hatshepsut made of a sort of soft leadstone (pierre de plomb ?) with sparkles in it. At her right, on pedestals, were the two statues of Senenmut, and on her left were the two statues of Teti and Amenwahsu, also on pedestals. At the east end of the chamber stood the statue of Menkheperresonb and close by the statues of Pesishuper and Unnefer. By the side wall (on the north) were the two stelae. »

Budge ajoute le commentaire suivant :

« It seemed that the chamber was a sort of private chapel, above which there had once stood a large chamber »

Ce rapport livre des renseignements fascinants sur la disposition des sculptures et nous apprend aussi que la première découverte eu lieu dans les dernières années du XIXe s. Sur l'histoire de ces monuments, entre ce moment et l'année 1906 où il écrivit son rapport, Budge dit :

« As soon as possible the owner of the land on which the "find" was made, had the statues and stelae removed to his house. »

Apparemment, des représentants de plusieurs musées européens eurent vent de cette découverte et essayèrent d'acheter la collection complète ou partielle. Budge raconte :

« A dispute arose among the owner's sons, and in the end the whole group was buried. Last year it became necessary to dig the objects up, when it was found that the soft lead-stone statue of the queen had crumbled »

Selon Budge, le propriétaire, qui s'avéra être un antiquaire bien connu de Louxor, Mohamed Mouhassib, était désireux de garder la collection complète et également, ainsi que le dit Budge, de la voir entrer au British Museum. C'est ainsi que ces monuments arrivèrent à Londres en 1906 et furent acquis en bonne et due forme par le musée au cours d'un certain nombre d'années, pour étaler le prix vraiment considérable de la collection complète. L'ordre des acquisitions est le suivant :

1906 — Senmout avec Neferouré
1907 — Amenouahsou
1909 — Téti, Menkheperrêsoneb et Ounnefer
1911 — Le deuxième Senmout, Pesishouper et les deux stèles

Cette liste ne comprend pas la table d'offrandes d'Ahmôsis I. Budge a noté, dans son rapport inédit, que la pièce avait été acquise par le British Museum quelques années avant l'arrivée à Londres du reste du lot. En fait, elle entra au musée en 1893

Il est maintenant clair, pour quiconque a suivi cet exposé, que de sérieuses divergences apparaissent entre les deux relations de la découverte rédigées par Budge en 1920 et 1906. Voici les plus frappantes.

1. Dans l'une, la trouvaille a été faite par Budge et Legrain; dans l'autre, Budge dit qu'il vit les statues *in situ* après la découverte de la chambre par le propriétaire du terrain où elle était située. En fait, il n'y a pas ici de réelle divergence. Dans aucun des deux cas, Budge ne prétend avoir découvert la chambre lui-même. Il est probable que la nouvelle de la découverte arriva jusqu'à Legrain ou Budge qui allèrent ensemble examiner ce qui avait été trouvé

2. Dans sa relation publiée, Budge dit que le manque de fonds retarda la fouille de la chambre de deux ans. Dans le rapport inédit, il raconte que le propriétaire du terrain transporta d'abord tous les objets chez lui aussi vite que possible, puis les enterra. Budge dut, par conséquent, les déterrer et trouva la statue d'Hatshepout désagrégée — détail confirmé par la relation publiée. Ici encore, la divergence entre les deux histoires peut résulter d'un déplacement d'accentuation et d'un désir de simplification dans le récit postérieur. Il faut se rappeler que Budge, en 1920, ne tenait pas tant à décrire une intéressante découverte qu'à montrer sa haute réputation en Égypte auprès de ses collègues plus anciens.

3. En 1920, Budge décrivait la chapelle souterraine « revêtue de briques », en 1906, il la disait « construite en pierre ». On peut harmoniser les deux assertions en concluant que la chapelle en pierre était revêtue de briques

4. En 1920, il disait que la statue d'Hatshepsout était accompagnée d'une table d'offrandes faite de la même pierre; en 1906, cette dernière n'est pas mentionnée, ce qui peut être dû simplement au fait que sa présence ou son absence ne jouait aucun rôle dans un rapport sur des monuments proposés au British Museum en vue de leur achat.

5. Le plus ancien rapport mentionne une table d'offrandes d'Ahmôsis I qui fut acquise par le British Museum dès 1893, dix ans avant la découverte de la chambre. Elle n'est pas mentionnée dans *By Nile and Tigris*. On ne peut résoudre le problème posé par cette pièce qu'en supposant que Budge s'est trompé dans sa description de 1906 — ce qui est peu vraisemblable — ou qu'il avait appris que cette table d'offrandes, vendue en 1893 par

le même marchand, provenait de cette chambre. Cette explication n'est pourtant pas très satisfaisante, et cette table d'offrandes reste une difficulté

Malgré cela, il paraît possible d'admettre qu'une découverte eut lieu en 1899; que Budge et Legrain virent les monuments; que le propriétaire du terrain debarrassa la chambre et entra en négociation avec differents agents, que des disputes familiales en empêcherent l'heureuse issue, de sorte que la collection fut réenterrée, probablement dans la même chambre; qu'au bout de deux ou trois ans — période de stagnation — Budge, en 1906, reprit les negociations et persuada le propriétaire de rouvrir la chambre et de vendre tout le lot au British Museum.

On peut trouver que cet essai de reconstitution de l'histoire de cette étrange découverte est valable en l'absence de toute autre preuve; mais elle ne mène pas à une conclusion satisfaisante. Les plus gros problemes, du point de vue égyptologique, demeurent. 1° Ou était exactement situee cette chambre ? 2° Peut-il s'agir d'un véritable édifice resté inconnu depuis la Basse Époque ?

Pour le premier de ces problèmes, je ne crois pas qu'il existe de solution valable, à moins que les vestiges de la chambre, contenant les débris de la statue d'Hatshepsout, soient un jour decouverts. Elle était située dans un terrain privé et devait donc se trouver à l'exterieur de l'enceinte du temple de Karnak. Budge disait, en 1920, qu'elle était proche de la partie du temple construite par les premiers Thoutmôsides. Elle devait donc se trouver à l'Est de l'enceinte, peut-être non loin de la grande porte orientale. Préciser davantage parait impossible.

Le second probleme est plus fondamental, puisqu'il implique la bonne foi de Sir Wallis Budge. Un examen attentif de la chambre et de son contenu lève un certain nombre de doutes. Si c'était vraiment un ancien sanctuaire, à quoi pouvait-il servir ? Il était petit, bondé de

monuments et ne paraît pas avoir eu sa propre entrée. Les sanctuaires égyptiens sont-ils jamais souterrains ? Il n'y a aucune unité de temps dans les monuments, ni d'attachement particulier à une divinité cultuelle. Certaines statues sont endommagées, d'autres montrent des martelages; le nom d'Amon n'a été effacé que sur la statue de Menkheperrêsoneb, sur laquelle il a été ensuite regravé, les autres statues, contemporaines ou antérieures, où le nom divin est intact, ne se trouvaient donc pas avec elle au moment du martelage. Une des statues de Senmout a le visage deliberement endommagé quoique son nom soit intact; cette dégradation n'a donc rien à voir avec une éventuelle disgrâce de ce fonctionnaire. Elle peut resulter d'une pure malveillance, sans avoir visé la personnalité de Senmout; par conséquent, cette statue ne pouvait pas non plus être mêlée aux autres quand on l'endommagea, ou alors les deux auraient été degradées ensemble. D'autres statues montrent des dégâts accidentels resultant simplement de leur deplacement et de leur maniement brutal dans l'antiquité. Des œuvres, placées dans un sanctuaire et non touchées depuis les anciens temps, devraient normalement être intactes. Enfin, il y a le problème des deux stèles provenant de Deir el-Medineh : de plus, celle de Neferhotep est gravement endommagée

Ces anomalies — et il y en a d'autres — suggerent que ce sanctuaire n'en était pas un, et qu'il fut sans doute garni peu avant sa découverte — un judicieux appât pour attirer les acheteurs. Je ne pense pas être déloyal envers la mémoire de mon fameux prédecesseur en disant qu'il était plus intéressé par l'acquisition de beaux monuments pour le British Museum que par des fouilles scientifiques. Confronté à une chambre souterraine remplie de splendides sculptures — et vous avez vu combien

elles le sont —, sa reaction a dû être : « Comment mettre cela à l'abri pour mon musée ? » Il ne s'interrogea pas sur le côté archéologique de la trouvaille; et s'il l'a fait, la question était pour lui secondaire. L'existence de la chambre ou étaient dissimulées des statues et des stèles ne peut être, selon moi, mise en doute, malgré la mort des témoins, Legrain et Maspero, à l'époque où Budge écrivit sa relation dans *By Nile and Tigris*. A mon avis, Mohamed Mouhassib avait garni cette chambre de belles sculptures provenant d'acquisitions en différents endroits de la region thebaine. On a depuis longtemps reconnu que les antiquités de provenance inconnue étaient plus intéressantes — donc plus coûteuses — que celles bien localisées. De plus, les antiquites prennent de la valeur — et augmentent donc de prix — quand elles sont trouvées groupées. Il paraît certain que ces règles pratiques furent appliquées, dans son propre interêt, par un marchand de Louxor à la fin du XIX[e] s. Comment expliquer autrement cet extraordinaire pretendu sanctuaire ? Il est fâcheux de suggérer qu'un de nos distingués prédécesseurs ait pu être trompé de la sorte; mais je ne crois pas qu'il se serait beaucoup inquiété en decouvrant la supercherie. Apres tout, il avait assuré l'acquisition par son musée d'un beau lot de sculptures et ç'aurait été pour lui une justification suffisante.

LE RÔLE DES FEMMES DANS LE CLERGÉ D'AMON A LA 18[e] DYNASTIE

Michel GITTON

On n'a pas attendu « l'annee de la femme » pour s'intéresser à la condition feminine dans la societé égyptienne à l'époque pharaonique[1].

Celle-ci est incontestablement privilégiee, si l'on compare l'ancienne Égypte à d'autres civilisations du bassin méditerranéen ou du Proche-Orient : rien, en Égypte, qui ressemble au gynécée ou au sérail; la femme égyptienne qui apparaît sur les peintures des tombes ou dans les pages des contes n'est pas cette perpetuelle mineure qu'a connue la societe athenienne par exemple. Un souffle de liberté, une impression de relative égalité se dégagent de l'ensemble de la civilisation des bords du Nil. Mais peut-on en dire davantage ?

Pour preciser le statut de la femme dans l'Égypte ancienne, on peut voir son rôle à trois niveaux : dans le foyer comme « maitresse de maison », dans la famille comme mère, dans la société civile comme détentrice d'un certain nombre de droits juridiques.

On sait l'importance de la vie conjugale comme thème littéraire et plastique. Dès l'Ancien Empire, certaines statues-groupes représentent le mari et la femme à égalité de taille et se tenant par la main[2]. D'innombrables représentations tombales transposent l'intimité du foyer parmi les délices de l'au-delà[3] en utilisant d'ailleurs, au moins au Nouvel Empire, pour désigner l'épouse, l'appellation de « sœur » qui lui vient de la poésie amoureuse Il n'est guère besoin de rappeler dans le domaine pictural les scènes d'intérieur que l'art amarnien a popularisées mais dont il n'a pas tout à fait le privilège

La poésie amoureuse, quant à elle, développe un idéal de passion partagée, avec pour horizon une union monogame[4]. Même si les sages font entendre la voix de la prudence et mettent en garde les jeunes gens contre les illusions du cœur, leurs écrits reflètent un idéal assez voisin : ils invitent l'homme à se marier jeune et à aimer sa femme ; déjà Ptahhotep enseigne qu'il faut la rendre heureuse, « car c'est une terre profitable à son maître »[5] ; cette dernière affirmation, marquée au coin de l'utilitarisme, indique néanmoins une collaboration au sein de la société domestique

On a pu parler, à propos de l'Égypte, de « matriarcat ». Même si l'expression est excessive, elle traduit néanmoins la place exceptionnelle qu'occupe la mère dans la famille égyptienne. On connaît la phrase du sage Ani[6] : « double la nourriture que tu donnes à ta mère, porte la comme elle t'a porté » ; la suite fait allusion, avec une tendre émotion, aux soins délicats pris par la mère pour entourer son jeune enfant. Le thème de la mère et de l'enfant est promis, comme on sait, dans l'Égypte de la Basse Époque, à un prodigieux succès

L'ascendance maternelle a, dès l'Ancien Empire, une importance particulière : dans les mastabas, c'est la mère qui est représentée plus souvent que le père du possesseur

de la tombe. Au Moyen Empire, on a quelques traces d'une succession matrilinéaire (Khnoumhotep II de Beni-Hassan succède à Khnoumhotep I dont il descend par sa mère Beket[7]). La 18e dynastie commençante offre le spectacle de plusieurs mères de roi (Ahhotep, Ahmes Nefertary, Ahmes Nebetta) associées de très près au gouvernement de leurs enfants

Enfin, au niveau de la société civile, on ne peut contester la tendance à l'égalité des droits entre homme et femme ; cette tendance résulte sans doute de l'isonomie générale du droit égyptien, due à l'absolutisme pharaonique, devant lequel tous les sujets sont égaux. Les travaux de Pestman[8] sur les contrats de mariage ont prouvé que la femme, même non mariée, a le pouvoir d'agir en justice, peut posséder des biens et hériter d'une fonction, que l'épouse peut demander la rupture du lien matrimonial, etc

Ce tableau, schématisé à grands traits, de la condition féminine doit néanmoins faire place à quelques nuances. Tout d'abord, il existe dans les hautes couches de la société une polygamie concomitante, rare mais tolérée[9], qui porte atteinte à l'idéal conjugal rappelé plus haut. Par ailleurs, l'égalité devant la loi ne va pas jusqu'à permettre aux femmes d'accéder normalement à des fonctions masculines : le cas des femmes scribes est rarissime[10] ; quant à la royauté, on sait que les quatre femmes qui l'ont exercée (Nitocris, Sobeknefrou, Hatshepsout et Taouséret) n'ont pas gardé une très bonne réputation dans la mémoire des Égyptiens, l'usurpation de la fonction d'Horus par une femme paraissant toujours un désordre

Il faudrait tenir compte également des éléments diachroniques, mais nous sommes là très mal renseignés et le travail reste à faire. Il est certain que des influences extérieures ont pu jouer, surtout à la Basse Époque, pour modifier le statut juridique et coutumier de la femme : la loi ptolémaïque est plus restrictive que la législation

d'époque perse (à l'époque grecque les femmes n'interviennent plus comme témoins pour les actes)[11]. D'autres phénomènes plus impondérables ont pu intervenir au cours de trois mille ans d'histoire. Pirenne croyait voir un déclin du rôle des femmes à la fin de l'Ancien Empire[1]. Une longue période de guerre peut amener les femmes, comme ce fut le cas à Sparte, à prendre des responsabilités dans la cité ; c'est probablement ce qui s'est produit à la fin de la Deuxième Période Intermédiaire.

Devant la difficulté d'une appréciation globale, nous voudrions proposer aujourd'hui quelques remarques plus précises sur le statut de la femme dans le culte thébain à la 18e dynastie. La religion est sans doute un point sensible pour percevoir la condition féminine, puisque l'organisation du culte reflète toujours, en l'idéalisant plus ou moins, l'organisation de la société. Le choix de la période et du lieu tient au fait que l'on possède sur la Thèbes du début du Nouvel Empire une documentation relativement riche ; de plus, la 18e dynastie se situe avant les apports massifs de l'extérieur qui modifieront peu à peu l'antique société égyptienne.

On connaît la phrase d'Hérodote (II, 35) : « aucune femme n'exerce la prêtrise d'un dieu ou d'une déesse, les hommes sont prêtres de tous et de toutes ». Cette affirmation, peu défendable pour l'ensemble de l'histoire égyptienne, correspond particulièrement mal à la situation que nous révèlent scènes et inscriptions de la 18e dynastie. Il y a beaucoup d'officiantes dans les fêtes et les enterrements de cette époque.

Les titulatures nous font connaître particulièrement le titre d'une fonction : celui de chanteuse d'Amon. Presque toutes les Thébaines de haut rang semblent l'avoir porté. Elles étaient assez nombreuses pour être divisées en phylés[13]. On les voit intervenir à propos de « sorties » solennelles, comme à la fête d'Opet où elles escortent la barque du grand dieu et l'entourent de leur chant et du jeu de leurs instruments[14]. A l'occasion des fêtes d'Hathor, on les voit se répandre dans les rues : sir Alan Gardiner décrit ainsi la scène de la tombe d'Aménemhet qui représente ces joyeuses festivités : « nous pouvons, je pense, reconstruire par la pensée la fête d'Hathor en gros comme une répétition magnifiée des réjouissances privées où des danseuses amusaient les hôtes dans les réceptions thébaines. A l'occasion de ces festivités publiques, une célébration dans le temple et une procession peuvent avoir existé ; après quoi, les prêtresses de Karnak se répandaient dans la ville, s'arrêtant à chaque maison pour procurer à leurs occupants les bénédictions d'Hathor, rendue présente symboliquement dans le chant et la danse. De la rive orientale, elles peuvent être passées dans la nécropole, sur les hauteurs de l'ouest, afin d'accomplir pour les défunts ce qu'elles avaient accompli pour les vivants »[14].

Un groupe particulier nous est connu sous le nom de « concubines » ou de « recluses » *(khenérout)* du grand dieu. Le nom semble indiquer une mise à part et donc une distinction d'avec la masse des chanteuses d'Amon. On a supposé, sans preuve, que ces concubines habitaient le « harem du sud » (Louxor)[16] ; nous serions plutôt tenté de situer leur activité sur la rive gauche, dans le cadre de la Maison de l'Épouse du Dieu[7]. Elles sont dirigées par une « supérieure », qui fut, à certaines époques, la femme de hauts personnages de l'État[18]. On peut supposer que cette catégorie, plus restreinte que celle des chanteuses, représentait le groupe permanent, sorte de chorale, auquel venaient se joindre, à l'occasion des fêtes, les nobles dames de Thèbes.

Néanmoins, on doit reconnaître que les officiantes féminines font figure de masse indifférenciée en regard de la

hiérarchie strictement masculine du clergé d'Amon avec ses degrés nettement marqués (premier, deuxième, troisième prophète, etc.). Les fonctions de prophète ne sont pas, à la 18e dynastie, ouvertes aux femmes, mis à part un cas unique et d'interprétation difficile, celui de la reine Ahmes Néfertary qui a obtenu, à un certain moment de sa vie, la fonction de deuxième prophète d'Amon[19]. Les chanteuses, recluses, etc. ne fournissent, en général, aucune figure marquante et paraissent hors de l'histoire

Mais ces fonctions ne sont pas les seules que peuvent exercer des femmes à la 18e dynastie. Blackman, dans son célèbre article paru en 1921 sur la « position des femmes dans la hiérarchie égyptienne »[20], avait repéré des sacerdoces spécifiquement féminins qui ne se limitaient pas à la danse, à la musique et au chant. Il avait notamment rencontré la fonction d'Épouse du Dieu, mais, faute de connaître certains documents découverts depuis (notamment les blocs de la « Chapelle Rouge »), il n'avait pas vu l'ampleur de ses attributions.

Les travaux menés depuis quelques années sur ce titre prouvent qu'il ne représente pas originellement une fonction dynastique, mais qu'il est à l'origine un titre sacerdotal[21]. Rappelons seulement qu'il existe au Moyen Empire une épouse et « main » du Dieu dont rien n'autorise à penser qu'elle appartenait à la famille royale[22]. A la 18e dynastie, il en est encore ainsi : le titre d' « Adoratrice du Dieu » qui deviendra bientôt un substitut courant de celui d' « Épouse du Dieu » est porté par des prêtresses privées : Senséneb, femme de Poumrê et fille de Hapousenéb[23] ; Houy, qui est sans doute la mère d'une des épouses de Thoutmosis III[24]. Les fonctions du culte traditionnellement imparties à l'Épouse du Dieu continuent à être exercées en l'absence de princesse portant ce titre, comme le prouvent les scènes du temple de Louxor[25] ; sans doute une officiante suppléante accomplissait-elle les rites.

L'Épouse du Dieu est plusieurs fois représentée dans l'exercice de ses fonctions. On la voit par exemple[26] figurer dans un défilé d'officiants à la suite de Thot (jouant le rôle du prêtre lecteur), et suivie de la prêtresse-*hénoutet*[27], de prêtres-*hénouty* et de plusieurs prophètes (encore appelés pères divins dans d'autres scènes identiques). Le

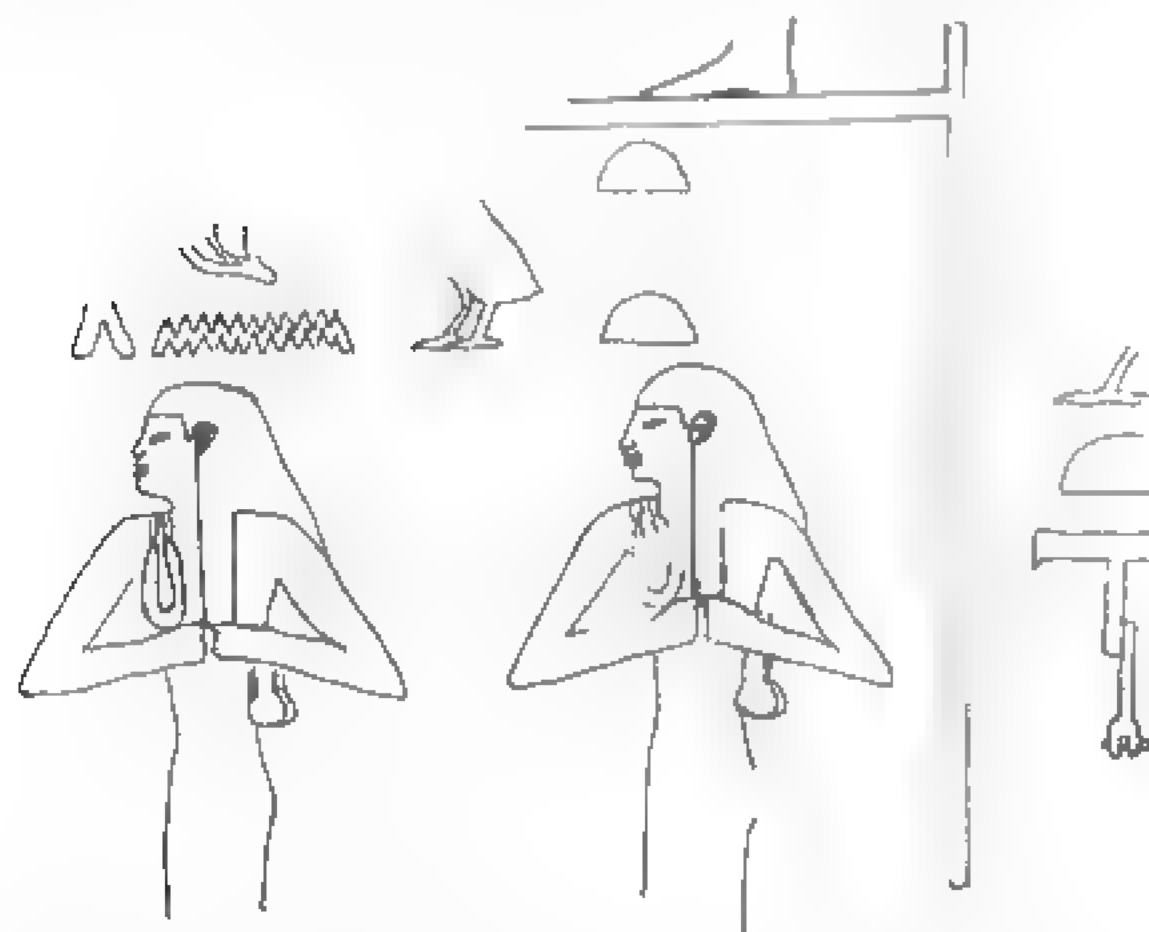


1. *Défilé d'officiants (Chapelle Rouge)*

paradoxe est ici que les prêtresses (épouse du Dieu et hénoutet) viennent en tête, seules de leur espèce, tandis que les officiants masculins représentent l'élément collectif et indifférencié. La tenue de l'épouse du Dieu est caractéristique et se maintient dans toutes les représentations de ce type : elle est vêtue d'une longue robe collante, serrée à la taille par un cordon qui forme deux

boucles sur les côtés ; elle est coiffée d'une perruque ronde moulée, décorée d'un diademe

Cette scène appartient à toute une série où sont décrits certains rites secrets qui s'effectuaient devant le sanctuaire de la barque. Pour une fois, ce sont des officiants réels, designés par leurs titres et figures de petite taille, qui sont représentés dans l'exercice de leurs fonctions, et non le roi Cette série est connue par plusieurs versions



2. *Fragment d'un défilé d'officiants (Chapelle d'Aménophis I)*

à la 18e dynastie : une et peut-être deux sur les blocs en calcaire appartenant aux constructions d'Aménophis I à Karnak, une version complete sur le sanctuaire d'Hatshepsout à Karnak, une version abrégée dans la salle des offrandes du temple de Louxor. Aux époques suivantes, on a encore quelques traces de cette séquence à Abydos, dans la construction de Taharqa, dénommée « Osiréion du

lac », et dans les temples de Basse Époque. L'étude de tous ces rites déborde le cadre de cette communication ; nous nous contenterons d'en relever quelques-uns où apparaît l'Épouse du Dieu dans un contexte particulièrement significatif

1) *La purification dans le bassin et l'accès au temple*[28].

On repère sur la droite deux registres : en haut, deux prêtres qui se baignent les pieds dans un bassin ; l'épouse du Dieu devait être figurée devant eux ; en bas, elle suit la théorie des officiants qui entrent au temple. On voit qu'elle se mèle aux membres du clergé masculin pour accomplir, à égalité avec eux, les rites préliminaires

2) *L'appel des dieux pour le repas du soir*

Il s'agit d'inviter les dieux à daigner s'intéresser aux mets préparés pour eux devant le sanctuaire. L'épouse du

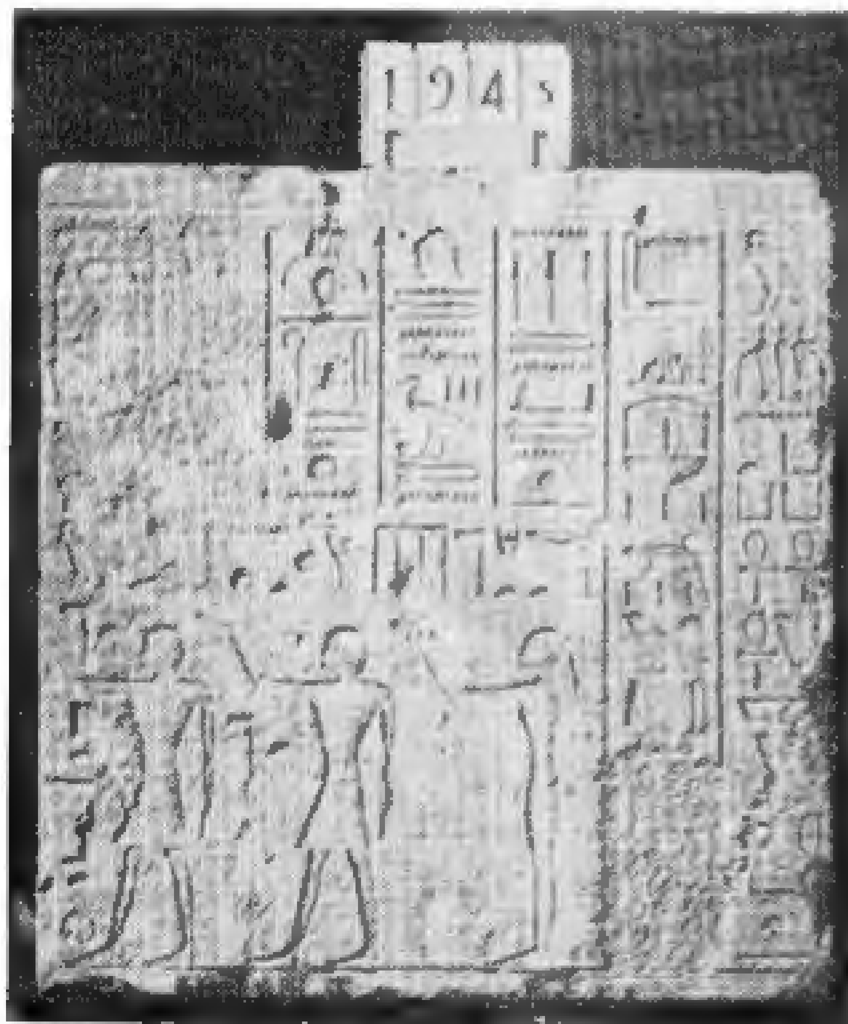


3. *Rites préliminaires (Chapelle Rouge)*

Dieu vient à la suite de l'Iounmoutef et des pères divins. Mais l'attitude est différente : les pères divins sont en train de réciter l'invitatoire, dont le texte, abrégé, est inscrit au-dessus de la scène, tandis que l'épouse du Dieu est en position d'adoration; un titre, attesté à la Basse Époque, la décrit comme celle qui « amène le dieu à (prendre) sa place » (s.e. : dans le sanctuaire)[40].

3) *Les rites d'envoûtement.*

La scène de la Chapelle Rouge que nous représentons ci-contre[41] est encore disposée sur deux registres ; chacun

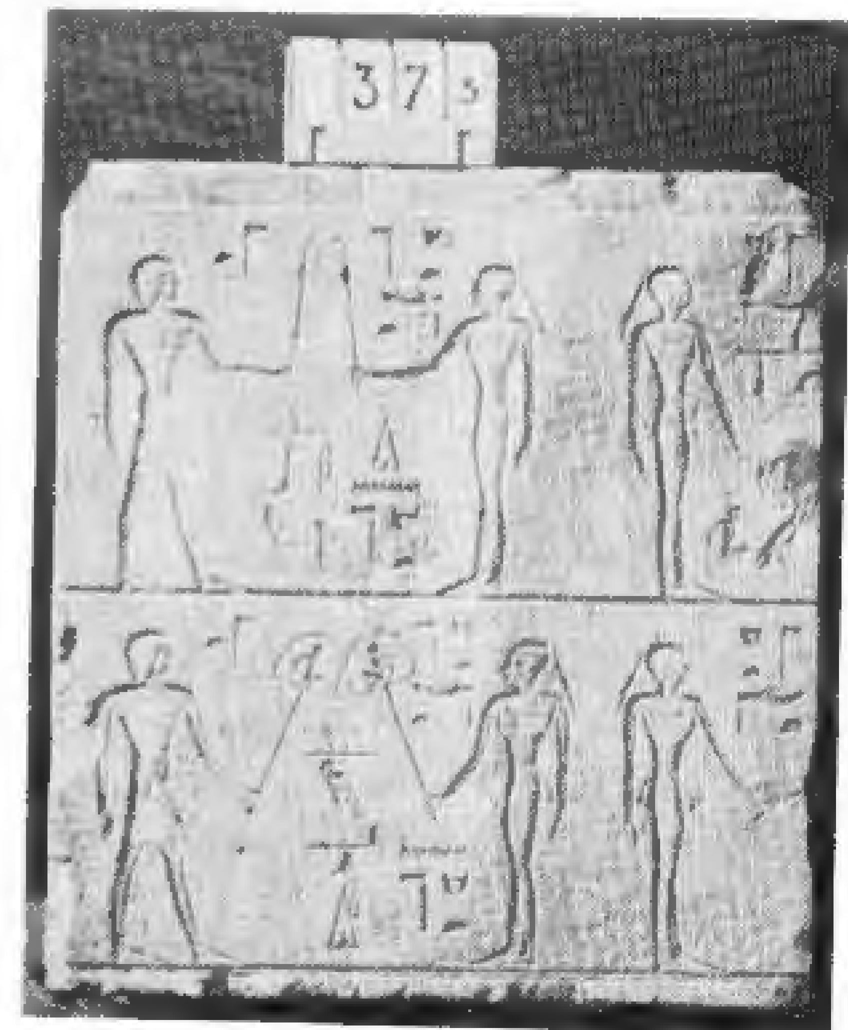


4. Appel des dieux pour le repas du soir (Chapelle Rouge)

contient plusieurs scènes qui, selon un procédé « cinématographique », figurent les gestes successifs d'un même rite ; une partie manque du fait de l'absence d'un bloc. En haut, on voit le père divin qui tend une torche allumée à l'épouse

du Dieu ; celle-ci va s'en servir pour allumer le brasier (non représenté sur le bloc conservé). Au-dessous, le père divin présente à l'épouse du Dieu une broche sur laquelle est piqué un éventail (?) décoré de l'image d'un ennemi; celle-ci va consumer l'image maudite sur le brasier.

Une autre scène d'envoûtement est représentée dans l'Osiréion du lac : cette fois-ci l'épouse du Dieu détruit les ennemis en tirant des flèches sur quatre grandes cibles



5. Rites d'envoûtement (Chapelle Rouge)

représentant les points cardinaux[42]. Dans tous ces cas, l'épouse du Dieu joue le rôle essentiel, c'est elle qui opère le rite de destruction.

Derrière ces différents rites se profile la figure de l'Épouse du Dieu : attirante pour le grand dieu, menaçante

pour ses ennemis. L'étude de la titulature nous permet de préciser ses caractéristiques. Elle est souvent mise en relation avec Rê-Atoum : elle est dite : « Adoratrice du Dieu dans la maison d'Atoum »[33], « main d'Atoum »[34], « prenant place dans la barque de millions (d'années) »[35]. Un texte tardif, mais qui reflète sans doute d'anciennes traditions, identifie l'Épouse du Dieu à la déesse Tefnout[36] : déesse-fille, déesse-épouse, elle assure la double fonction impartie à l'Œil de Rê : apaisante par sa musique, son chant, sa beauté qui réjouit le Dieu, elle est aussi la déesse dangereuse qui protège le monde divin et humain contre les périls extérieurs.

Un fois établi le caractère particulier de la fonction d'épouse du Dieu, il reste à faire connaissance avec celles qui l'ont exercée à la 18e dynastie. Un cas que nous avons spécialement étudié[37] permet de voir l'importance de cette fonction dans la carrière d'une reine : Ahmes Néfertary.

Elle est la première reine à porter ce titre et tout laisse à penser qu'elle le possèdait avant son mariage, sans qu'il ait aucun rapport avec sa situation dynastique. Elle n'hésite pas, par ailleurs, à se faire représenter dans l'exercice de ses fonctions de culte[38]. Elle est donc prêtresse au moins autant que reine et c'est dans cette optique qu'il faut considérer sa vie et son œuvre.

Le premier document daté qu'on ait sur elle est la stèle de donation trouvée fragment par fragment dans le 3e pylône de Karnak[39]. Il suit sans doute de peu son mariage avec Amosis et la naissance de leur premier enfant. Il y est plusieurs fois question de la fonction d'épouse du Dieu que la reine conserve, alors qu'elle se sépare d'une fonction masculine, celle de 2e prophète d'Amon. Le roi son mari lui constitue un patrimoine fait de bien meubles et immeubles (des métaux précieux susceptibles de fournir des bijoux; des pièces de costume féminin; des cosmétiques ; un bien-fonds de cinq aroures) et l'on prévoit que

ce patrimoine sera transmis d'héritier en héritier « au même titre que sa fonction d'épouse du Dieu ». Cette phrase signifie, selon nous, que le patrimoine est lié désormais à la fonction ; il vient enrichir le « domaine de l'épouse du Dieu » dont on a trace dans le nord de l'agglomération thébaine à partir de cette époque; les biens qui le composent conviennent bien à l'entretien d'un collège de prêtresses, aidant l'épouse du Dieu dans ses fonctions religieuses[40].

L'activité d'Ahmes Néfertary, au service des temples d'Égypte, se déploie tant sous Amosis que sous Aménophis I. Son nom fut particulièrement associé à la réouverture de certaines carrières, à la dotation des temples dévastés par la guerre en mobilier liturgique et en réserve d'essences précieuses; son activité s'étend jusqu'au Sinaï et en Nubie. On peut penser qu'elle fut l'âme de la réforme liturgique d'Aménophis I. Tout cela dépasse les prérogatives d'une reine, même entreprenante; en réalité, Ahmes Néfertary a mis les moyens que lui donnaient son mari et son fils au service de sa fonction religieuse. Elle l'a ainsi fait sortir de l'ombre et lui a conféré un lustre et des possibilités d'action que ce sacerdoce archaïque ne comportait certainement pas.

L'institution des épouses du Dieu continue après Ahmes Néfertary, mais dans la ligne que lui a tracée la grande reine. Protégée par le pouvoir royal, elle possède une importance économique croissante, grâce sans doute à de nouvelles donations. Elle abrite un collège de prêtresses que nous serions tenté d'identifier avec les « concubines d'Amon » citées plus haut.

D'ailleurs la postérité ne s'y est pas trompée : Ahmes Néfertary divinisée apparaît encore comme prêtresse. Parmi les titres que lui donnent les incriptions de ses dévots, celui d'épouse du Dieu revient avec une fréquence supérieure à tous les autres titres réunis; elle est même

l' « épouse du Dieu » par excellence et passe ainsi dans l'onomastique. Les monuments de son culte la représentent en train d'accomplir pour l'éternité les rites devant les grands dieux de Thèbes et de l'Égypte entière.

Il n'est pas question d'attribuer à sa fonction sacerdotale la seule responsabilité de sa fantastique élévation terrestre et posthume; d'autres facteurs ont pu jouer, à commencer par ses dons personnels, son esprit d'entreprise, sa beauté, la conjoncture politique au lendemain des guerres de libération. Néanmoins, c'est incontestablement son titre d'épouse du Dieu qui lui a servi de marchepied et lui a permis d'exercer une influence durable sur la religion et même sur la politique égyptiennes.

On pourrait prendre d'autres exemples, quoique peu d'Épouses du Dieu nous soient vraiment bien connues. Hatshepsout mériterait une mention à part, car on oublie trop souvent qu'avant d'être la femme-roi, elle fut, elle aussi, épouse du Dieu ; pendant toute une phase de sa régence, elle semble même porter ce titre avec prédilection. L'épouse du Dieu anonyme de la Chapelle Rouge est-elle Hatshepsout elle-même ? On peut en douter, car, à ce moment-là, elle avait, semble-t-il, renoncé à cette fonction difficilement compatible avec la royauté masculine qu'elle exerçait. Le récit mythique de sa désignation par le dieu Amon et de son couronnement mentionne la substitution des insignes royaux à ceux d'épouse du Dieu[41]. Mais elle prit soin de transmettre sa fonction à sa fille Néférourê qui l'exerça sous sa responsabilité[42].

On voit donc que, loin de rester à l'ombre de leur seigneur et maître, ces reines-prêtresses du Nouvel Empire ont su développer une activité personnelle à partir d'un sacerdoce spécifiquement féminin. Sur ce point particulier, se confirme l'étonnante souplesse d'une société que l'on croit rigide et figée : si l'homme et la femme y ont leur place respective et rarement interchangeable, si chacun y est défini par une fonction, un titre ou un métier, il n'est pas de cloison étanche, ni d'ascension impossible[43]. La fortune des Épouses du Dieu qui, de prêtresses spécialisées dans quelques rites, deviennent les inspiratrices de la monarchie et les détentrices d'une part du pouvoir, offre un curieux exemple de promotion de la femme dans le respect de son rôle propre.

NOTES

1. Schott, *Altägyptische Liebeslieder* (2e éd. 1950), p. 24-9; J[ean] Y[oyotte], *Dictionnaire de la Civilisation égyptienne* (Paris 1959), art. « Femme »; Pirenne, *Le statut de la femme dans l'ancienne Egypte*, in *Recueils Société Jean Bodin* II (1959), p. 63-77; Wenig, *Die Frau im alten Ägypten* (1967).
2. Vandier, *Manuel*, III, p. 74, pl. 25 [6].
3. Sur les attitudes, cf. Vandier, *o. c.*, IV, p. 68-81.
4. Schott, *o. c.*
5. 329-330 : *ANET*, p. 413.
6. *O. c.*, p. 420-1.
7. Cf. *BAR*, I, 284 (§ 629); de même à Siût, *ibid.*, I, 191 (§ 414).
8. *Marriage and Matrimonial Property in ancient Egypt* (Leyde, 1961); ajouter Tanner, *Unters. z. Rechtsstellung der Frau im pharaon. Ägypten*, in *Klio* 46 (1965), p. 45-81.
9. Helck, *BiOr* 20 (1963), 38; Simpson, *JEA* 60 (1974), 100-5.
10. *Wb.* IV, 481, 5; cf. Meeks, *RdE* 19 (1967), 190.
11. Pestman, *o. c.*, p. 183, n. 1.
12. Art. cité à la n. 1, p. 68-9. Le seul texte qui soutienne l'hypothèse d'une incapacité juridique de la femme égyptienne à cette époque (Pap. Berlin 9010) peut être interprété autrement (cf. Pestman, *o. c.*, p. 54, n. 9).
13. Exemples dans Lefebvre, *Histoire des Grands Prêtres d'Amon*, p. 34, n. 1 et 2.
14. PM II, 314, (77-81, 3-4).
15. Davies-Gardiner, *The Tomb of Amenemhêt*, p. 96.
16. Blackman, *JEA* 7 (1921), 15.
17. Gitton, *L'Epouse du Dieu Ahmes Néfertary* (1975), p. 9.
18. Helck, *Zur Verwaltung des mittleren und neuen Reichs*, p. 442, 450, 502, etc.
19. Sur les femmes ayant reçu le titre de prophète, cf. Kees, *Priestertum*, p. 5-6; 162-3; 267-8. A l'Ancien Empire, on rencontre le cas de Nébonkh qui répartit sa charge sacerdotale entre ses enfants et sa femme, chacun exerçant les fonctions du culte pendant un mois.
20. *JEA* 7 (1921), 8-30.
21. Yoyotte, *Ann. EPHE* V, 1965-1966, 81-2; Gitton et Leclant, *LdÄ*, s. v. Gottesgemahlin (à paraître).

22. Leyde D. 127, Boeser, *Beschrijving...*, III, p. 6 [43]; pl. 15.
23. *CGC* 34047; Davies, *Puyemrê*, pl. 48, 62, 64; *LD* III, 28 [4].
24. Statue BM 1280, cf. Leclant, *MDAIK* 15 (1957), 169, n. 2.
25. Gayet, *Le Temple de Louxor*, pl. XXXV (LVI); LI (XXXVII).
26. Scène de la Chapelle Rouge (bloc 147) = fig. 1; cf. PM II, 69 (172). Autre exemple sur un fragment en calcaire d'Aménophis I, Archives Lacau, Photo A VI = croquis fig. 2.
27. Titre connu dès le Moyen Empire (semblable à *Wb.* III, 109, 9 ?); elle est encore représentée sur le bloc 140 de la Chapelle Rouge, PM II 69 (177) et sur un autre fragment d'Aménophis I (Arch. Lacau, *ibid.*) = fig. 2.
28. Bloc 21 de la Chapelle Rouge = fig. 3, PM II, 69 (171). Cf. aussi blocs 140 et 292, PM II, 69 (177-8).
29. Bloc 194 de la Chapelle Rouge = fig. 4, PM II, 69 (170); cf. à Louxor, PM II, 321 (125, II).
30. *ASAE* 51 (1951), 456-8, pl. IV.
31. Bloc 37 = fig. 5, PM II, 69 (173).
32. PM II, 220 (16).
33. Statue de Houy, citée à la p. 24.
34. Varille, *Karnak* I, p. 25, pl. LXV.
35. Turin, Catalogue 1369.
36. Drioton, *ASAE* 44 (1944), 119.
37. *L'Epouse du Dieu Ahmes Néfertary* (1975). Nous utilisons les conclusions de cet ouvrage, sans donner toutes les références.
38. Ainsi, dans la scène d'« accès au temple » où son nom figure en toutes lettres; voir figure donnée en frontispice de l'ouvrage cité à la note précédente.
39. Bibliographie : PM II, 73. Ajouter notre article, à paraitre dans *BIFAO* 76.
40. On notera, parmi les pièces du costume féminin, les 80 « voiles de chevelure » : cette locution, inconnue par ailleurs, est à mettre en rapport avec la perruque caractéristique de l'épouse du Dieu dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales; ce même couvre-chef se retrouve pour les prêtres d'Hathor dans des rites en rapport avec la musique et le chant (Davies-Gardiner, *Tomb of Amenemhêt*, pl. 20; p. 95). Gardiner, dans la scène susdite, voit une sorte de filet blanc enveloppant la chevelure.
41. « Après avoir quitté les attributs d'Epouse du Dieu, elle prit les insignes de Rê » (Texte du Couronnement, inédit, IV, 16-17).
42. *Urk.* IV, 396; 406.
43. Cf. Vernus, *BSFE* 59 (oct. 1970), 31-45.

Note : Les photographies reproduites dans cet article viennent des archives Pierre Lacau; elles figurent dans la publication de P. Lacau et H. Chevrier (avec la collaboration de M. Gitton et M. A. Bonhême) actuellement sous presse. Le croquis de la figure 2 est dû à J.-C. Dégardin.